



Conseil économique et social

Distr. générale
27 décembre 2024

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Quarante-troisième réunion
Addis-Abeba, 12-14 mars 2025

Point 6 f) de l'ordre du jour provisoire**

Questions statutaires : Rapports sur les travaux des organes
subsidiaires de la Commission économique pour l'Afrique

Rapport du Comité de la gouvernance économique **sur les travaux de sa deuxième réunion**

Note du secrétariat

Le secrétariat de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a l'honneur de transmettre aux membres de la Commission le rapport du Comité de la gouvernance économique sur les travaux de sa deuxième réunion.

* Nouveau tirage pour raisons techniques (21 février 2025).

** E/ECA/COE/43/1.



Rapport du Comité de la gouvernance économique sur les travaux de sa deuxième réunion

Introduction

1. La deuxième réunion du Comité de la gouvernance économique s'est tenue les 16 et 17 novembre 2024 à Addis-Abeba. Toutes les sous-régions africaines étaient représentées.
2. Le Comité fait office de forum consultatif pour les experts et les décideurs. Il fournit des orientations à la CEA dans le cadre du sous-programme « Politique macroéconomique et gouvernance » de cette dernière. Il a pour objectif d'assurer la cohérence et l'impact de l'appui fourni aux membres de la CEA et aux parties prenantes. Il se concentre sur la mise en place et le renforcement des institutions et des politiques de gouvernance économique, et encourage l'apprentissage par les pairs afin d'accélérer un développement social et économique durable et inclusif¹.
3. La première réunion du Comité s'est tenue en ligne le 27 avril 2022. Le mandat de deux ans du Bureau expirant en 2024, le Comité devait, à sa deuxième réunion, élire un nouveau Bureau pour la période 2024-2026. Ce dernier examinera et approuvera le plan de travail du sous-programme et fournira des orientations dans plusieurs domaines importants.
4. À sa deuxième réunion, le Comité s'est concentré sur les questions de macroéconomie, de planification du développement, de gouvernance économique et de financement du continent en vue d'assurer un développement durable et inclusif dans le contexte de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en 2025.

Première partie

I. Ouverture de la réunion [point 1 de l'ordre du jour]

A. Participation

5. Des représentants des membres ci-après de la CEA ont participé à la session :
 - a) Afrique centrale : Cameroun, Congo, Guinée équatoriale, Sao-Tomé-et Príncipe ;
 - b) Afrique de l'Est : Burundi, Comores, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Madagascar, République-Unie de Tanzanie ;
 - c) Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan ;
 - d) Afrique australe : Afrique du Sud, Lesotho, Malawi, Mozambique, Zambie, Zimbabwe ;
 - e) Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

¹ Dans un esprit conforme à celui des autres comités subsidiaires de la CEA, le rôle du Comité découle des paragraphes 18A.45-18A.50 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015 (A/68/6 (Sect. 18)), qui définissent les rôles d'autres organes subsidiaires fonctionnels et sectoriels comparables de la Commission.

B. Allocutions d'ouverture

6. La séance d'ouverture a été animée par le Chef de la Section de la gouvernance économique et des finances publiques, M. Gamal Ibrahim. La Directrice de la Division des politiques macroéconomiques, des finances et de la gouvernance, M^{me} Zuzana Schwidrowski, a prononcé une allocution liminaire dans laquelle elle a souhaité la bienvenue à tous les participants et les a remerciés de leur présence. Elle a fait observer que la réunion sur la gouvernance économique aiderait considérablement les pays africains à améliorer leur architecture de gouvernance économique afin qu'ils puissent mieux s'aligner sur les objectifs de développement de l'Afrique. Elle a souligné l'opportunité de cette réunion, qui se tient peu avant la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, au cours de laquelle les pays africains doivent faire valoir leurs besoins en matière de développement face aux défis actuels, notamment les changements climatiques, les pandémies et les questions financières complexes. Elle a indiqué que la réunion serait consacrée à l'élection d'un nouveau Bureau, à l'examen du programme de travail de la CEA et à l'établissement de priorités dans les domaines importants, notamment la mobilisation des ressources nationales, les mesures visant à lutter contre les flux financiers illicites et les réformes de l'architecture financière mondiale afin de garantir un système financier inclusif pour l'Afrique.

7. Le Président sortant du Bureau, M. Yanic Kenhoung, dans sa déclaration liminaire, a évoqué les défis multiformes posés par la pandémie, les tensions géopolitiques et les changements climatiques, ainsi que leurs effets néfastes sur le développement durable en Afrique. Il a souligné la nécessité d'améliorer la mobilisation des ressources nationales afin de réduire la dépendance des pays à l'égard des emprunts extérieurs et d'améliorer la gestion des finances publiques en réduisant les pertes de recettes et en endiguant les flux financiers illicites. Il a également souligné la nécessité d'une approche globale pour élargir l'assiette fiscale, s'attaquer à la dette publique insoutenable et explorer des modes de financement novateurs. Il a appelé à des réformes de l'architecture financière mondiale pour soutenir les aspirations de l'Afrique en matière de développement durable. Il a indiqué que le Comité appuierait les pays africains dans la résolution de ces problèmes cruciaux et dans la préparation de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement.

II. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail [point 2 de l'ordre du jour]

8. La Directrice de la Division de la macroéconomie, des finances et de la gouvernance a ouvert la séance et a expliqué que le Bureau de la première réunion avait accompli son mandat avec succès. Le Comité élit un nouveau Bureau chargé de le diriger et de superviser les travaux du sous-programme.

9. L'élection du Bureau s'est déroulée dans le cadre de cinq séances en petits groupes au cours desquelles les délégués de chaque sous-région ont élu un représentant, comme suit :

- Afrique centrale : Guinée équatoriale
- Afrique de l'Est : Djibouti
- Afrique du Nord : Égypte
- Afrique australe : Zambie
- Afrique de l'Ouest : Sierra Leone.

10. Le Comité a choisi par consensus les représentants des sous-régions chargés d'assumer les rôles ci-après au sein du Bureau :

| | |
|------------------|--------------------|
| Président : | Égypte |
| Vice-Président : | Djibouti |
| Vice-Président : | Zambie |
| Rapporteur : | Sierra Leone |
| Rapporteur : | Guinée équatoriale |

11. Après une déclaration d'acceptation du Président nouvellement élu, M. Mohammed Ibrahim, Vice-ministre égyptien des finances pour les politiques et les affaires économiques, le Comité a adopté l'ordre du jour ci-après sur la base de l'ordre du jour provisoire qui avait été précédemment distribué (E/CEA/CEG/2/1) :

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
3. Enjeux et défis du financement du développement durable en Afrique : priorités pour l'Afrique à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en 2025.
4. Présentation par le secrétariat des réalisations en 2024 :
 - a) Progrès réalisés dans la mise en œuvre des priorités de développement mondial et régional, à savoir le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine ;
 - b) Progrès réalisés en matière de politique macroéconomique et de gouvernance en Afrique ;
 - c) Amélioration de la gestion des finances publiques et bonne gouvernance économique en Afrique ;
 - d) Financement privé intérieur en Afrique.
5. Renforcer la mobilisation des ressources internes pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable.
6. Renforcer la coopération fiscale internationale pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures.
7. Les ressources privées intérieures au service des objectifs de développement durable.
8. Appui aux pays les moins avancés.
9. Cadre de financement national intégré pour une meilleure mobilisation des ressources intérieures.
10. Présentation et adoption du programme de travail pour l'exercice biennal 2024-2025.
11. Date et thème de la troisième réunion du Comité de la gouvernance économique.
12. Questions diverses.
13. Présentation des rapports par le Rapporteur du Bureau.
14. Clôture de la réunion.

Deuxième partie

III. Enjeux et défis du financement du développement durable en Afrique : priorités pour l'Afrique à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, qui se tiendra en 2025 [point 3 de l'ordre du jour]

A. Introduction et présentation

12. La Directrice de la Division a fait une présentation qui a mis l'accent sur les défis financiers importants auxquels l'Afrique fait face dans la quête d'un développement durable dans un contexte de chocs mondiaux tels que la pandémie de COVID-19, la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine et les menaces climatiques. Elle a déclaré que les chocs mondiaux avaient aggravé la situation budgétaire déjà difficile, la croissance économique restant inférieure aux niveaux antérieurs à la pandémie et aux niveaux nécessaires pour atteindre les objectifs de développement durable et les cibles de l'Agenda 2063. En outre, la dette publique devrait atteindre 67,3 % du produit intérieur brut en 2024. Il convient de faire de la mobilisation des ressources nationales une priorité pour relever ces défis. Parmi les mesures importantes à prendre on peut citer l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des capacités institutionnelles et l'amélioration de la gestion des dépenses publiques par la réduction des pertes et l'augmentation de l'efficacité. Il est également essentiel d'améliorer les cadres de gestion de la dette afin de prévenir le manque d'efficacité et une utilisation des fonds à mauvais escient. Il est primordial d'entreprendre une réforme globale de l'architecture financière mondiale pour parvenir à un financement équitable et durable de l'Afrique. En conclusion, la croissance est un élément essentiel pour remettre l'Afrique sur sa trajectoire de développement, grâce à la volonté politique et à des dirigeants plus forts aux fins d'une transition juste et d'un développement durable.

B. Débat

13. Au cours du débat qui a suivi, des représentants ont insisté sur le caractère crucial de la mobilisation des ressources nationales pour combler les énormes déficits de financement et de la croissance économique en tant que moteur d'un développement inclusif et durable pour tous. Ils ont noté que le développement devrait être axé sur la conception et la mise en œuvre de politiques et de stratégies favorables à la croissance. Le Comité a souligné le besoin crucial d'un leadership africain fort et d'un suivi efficace des progrès pour parvenir à la croissance économique nécessaire et à une transition durable et juste. Le leadership politique était également important pour exploiter le potentiel de la Convention-cadre des Nations Unies proposée sur la coopération internationale en matière fiscale.

14. Le Comité a souligné l'importance de la réforme de l'architecture financière mondiale, notamment en renforçant la coopération internationale en matière fiscale, en améliorant et en développant la fiscalité numérique et une fiscalité plus progressive afin d'élargir l'assiette fiscale et en tirant parti de la mobilisation des ressources nationales. À cet égard, l'accent a été mis sur la nécessité impérieuse d'effectuer une évaluation régulière du coût et des avantages des mesures d'incitation fiscale comme moyen d'endiguer les pertes de recettes.

15. Les participants ont souligné qu'il fallait continuer à soutenir l'amélioration de la mobilisation des ressources nationales et la mise en place

d'un cadre de gouvernance économique solide. Les pays africains auront besoin de renforcer leurs compétences en matière de négociation afin de mieux faire entendre leur voix en ce qui concerne la mobilisation des ressources nationales et le financement durable, ainsi que de faire évoluer l'administration fiscale grâce à la transition numérique. Le Comité a souligné l'importance d'un appui soutenu et renforcé à la planification intégrée du développement, à la gouvernance économique et au financement du développement durable et inclusif, en particulier en ce qui concerne les questions émergentes telles que les conversions de dettes, le financement de la lutte contre les changements climatiques et la taxation du carbone, compte tenu des récentes crises climatiques.

IV. Présentation par le secrétariat des réalisations en 2024 [point 4 de l'ordre du jour]

A. Introduction et présentation

16. La Directrice de la Division de la macroéconomie, des finances et de la gouvernance, M^{me} Zuzana Schwidrowski, a présenté le programme de travail. Elle a souligné qu'il avait pour principaux objectifs de rendre la planification du développement plus efficace, d'améliorer l'analyse des politiques macroéconomiques, d'améliorer la gestion financière et la gouvernance du secteur public, et de promouvoir des modes de financement novateur et les marchés de capitaux en Afrique. Les objectifs ont été poursuivis par des travaux d'analyse du sous-programme dans le cadre de la fonction de groupe de réflexion du Comité, de son rôle dans la facilitation de la concertation par l'intermédiaire de plateformes et de la fourniture d'un appui technique et de conseils aux membres de la CEA.

17. La Directrice a indiqué que la Division de la macroéconomie, des finances et de la gouvernance comprenait quatre sections, à savoir : la Section de la planification du développement ; la Section de l'analyse macroéconomique ; la Section de la gouvernance économique et des finances publiques ; et la Section des finances et de la mobilisation des ressources nationales. Elle a fait observer que si la CEA avait essentiellement adopté une approche régionale dans le cadre de ses travaux, elle avait également fourni un soutien ciblé à un certain nombre de pays, dont l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Malawi et la Zambie, dans des domaines tels que la gestion de la dette, les politiques et l'administration fiscales, la transition numérique de la planification, et les prévisions macroéconomiques.

18. L'Administratrice chargée de la Section de la planification du développement, M^{me} Oyebanke Abejirin, a indiqué que la Section avait pour objectif de renforcer le développement national et la planification financière sur la base de données factuelles et d'améliorer les synergies entre les plans de développement nationaux et les engagements mondiaux et régionaux, tels que le Programme 2030 et l'Agenda 2063. Dans le cadre de sa fonction de groupe de réflexion, la Section a élaboré des supports de connaissance tels que le *Rapport annuel sur le développement durable en Afrique*, des rapports d'examen du Programme d'action de Doha pour les pays les moins avancés, des documents d'information pour le Forum régional africain sur le développement durable, des notes d'orientation et des documents sur les questions émergentes. L'intervenante a mentionné que le *Rapport 2025 sur le développement durable en Afrique* serait élaboré conformément aux objectifs du Forum politique de haut niveau sur le développement durable. Dans le cadre de son rôle d'organisateur, en 2024, la Section a lancé le *Rapport 2024 sur le développement durable en Afrique* lors du Forum politique de haut niveau de 2024 et d'une manifestation organisée en marge de la vingt-neuvième session

de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La Section a fourni un soutien technique et consultatif axé sur la demande en matière de planification du développement dans les pays africains. Plusieurs pays ont déjà numérisé leurs plans de développement nationaux, notamment en renforçant la synergie avec le Programme 2030 et l'Agenda 2063, ce qui leur a permis de suivre les progrès accomplis, d'évaluer les réalisations de leurs plans de développement et de recenser les lacunes.

19. L'Administrateur chargé de la Section de l'analyse macroéconomique, M. Hopestone Kayiska Chavula, a expliqué que l'objectif de la Section était de renforcer la capacité des membres de la CEA à mener une analyse solide des politiques macroéconomiques afin de promouvoir la croissance inclusive, le développement durable et la transformation structurelle. Il a indiqué que dans le cadre de sa fonction de groupe de réflexion, la Section a produit l'édition annuelle 2024 du *Rapport économique sur l'Afrique*, des notes de politique, des documents de recherche et des rapports semestriels sur les performances des pays africains. Le prochain *Rapport économique sur l'Afrique* (édition 2025) examinerait l'état d'avancement et les défis de la Zone de libre-échange continentale africaine. Dans le cadre de sa fonction mobilisatrice, la Section a organisé des concertations et des échanges de données d'expérience sur la base des informations tirées des rapports phares et d'autres travaux d'analyse. En réponse aux demandes des pays, la Section a fourni des services consultatifs et a entrepris des activités de renforcement des capacités pour traiter des questions macroéconomiques. Étant donné que les activités du sous-programme avec les membres étaient axées sur la demande, les pays souhaitant bénéficier d'un appui doivent soumettre leurs demandes par l'intermédiaire du Secrétaire exécutif de la CEA.

20. Le Chef de la Section de la gouvernance économique et des finances publiques a indiqué que l'objectif de la Section était d'accroître la mobilisation des recettes nationales en améliorant les finances publiques et l'architecture de la gouvernance économique. Dans le cadre de sa fonction de groupe de réflexion, la Section a publié le *Rapport sur la gouvernance économique*, s'est penchée sur les questions émergentes dans ce domaine et dans celui des finances publiques, et a publié des notes de synthèse. L'intervenant a annoncé que la troisième édition du rapport traiterait de la viabilité de la dette publique et contiendrait des recommandations à cet égard. Dans le cadre de sa fonction mobilisatrice, en 2024, la Section a organisé un atelier régional sur les cadres de financement nationaux intégrés, une manifestation parallèle sur les dépenses fiscales africaines et une consultation régionale africaine sur le financement du développement. Ces manifestations ont favorisé la collaboration, l'apprentissage par les pairs et l'adoption d'une stratégie africaine unifiée en vue de la quatrième Conférence sur le financement du développement qui se tiendra en 2025. La Section a également fourni des services de conseil et d'assistance technique sur la mesure des dépenses fiscales, la problématique des flux financiers illicites et les cadres de financement nationaux intégrés.

21. Le représentant de la Section des finances et de la mobilisation des ressources nationales a expliqué que l'un des objectifs de la Section était de renforcer la capacité des membres de la CEA à utiliser des modes de financement novateur et les marchés de capitaux pour répondre à leurs besoins de développement durable à long terme. En tant que groupe de réflexion, la Section a produit la neuvième édition de la *Revue de la notation souveraine de l'Afrique*. Dans le cadre de son rôle mobilisateur, elle a organisé un certain nombre d'ateliers dans plusieurs pays ou en ligne sur des sujets liés à la banque, à la finance, aux obligations inclusives et durables, à la gestion des fonds et aux notations de crédit. Elle a également organisé la troisième réunion du Réseau africain des régulateurs nationaux des agences de notation, en Zambie. Dans le cadre de sa fonction de conseil et d'assistance technique, la Section a apporté

son appui aux membres de la CEA dans l'élaboration d'approches novatrices en matière de gestion de la dette et a travaillé avec certains pays, qui en avaient fait la demande, pour créer de nouveaux instruments de gestion de la dette et de notation de crédit.

22. À la suite des présentations faites par les différentes sections, la Directrice de la Division a décrit la manière dont le sous-programme intégrait des questions transversales telles que la durabilité environnementale, l'égalité des sexes et l'inclusion des personnes en situation de handicap, ainsi que les principaux défis rencontrés et les leçons tirées de l'expérience. Elle a indiqué que la durabilité environnementale était incorporée dans les supports de connaissance de la Division, dont le *Rapport économique sur l'Afrique 2024*, qui explore les opportunités et les défis des stratégies justes et durables en Afrique. Le sous-programme accorde également la priorité aux questions de genre en analysant les données ventilées par sexe dans ses supports de connaissance et en veillant à une représentation adéquate des femmes dans les réunions et les ateliers. En outre, la Directrice a souligné que les principes des droits humains étaient repris dans les initiatives du sous-programme. Ainsi, la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap a été prise en compte par la Division, qui a veillé à ce que les lieux soient accessibles aux personnes souffrant d'un handicap physique lors des ateliers et des conférences.

23. Elle a relevé certains des principaux défis posés dans le cadre du sous-programme, notamment la nécessité d'une meilleure prise en compte des recommandations par les membres de la CEA, l'alignement des travaux du sous-programme sur les priorités nationales et une augmentation des demandes d'aide de la part des membres de la CEA. Les principaux enseignements tirés sont qu'il est nécessaire d'associer les membres de la CEA aux activités du sous-programme dès le stade de la planification, afin d'améliorer son rayonnement et sa communication pour présenter les réussites et les résultats, et de renforcer les partenariats tant internes qu'externes.

B. Débat

24. Le Comité a félicité la CEA pour son travail d'appui aux pays africains et pour s'être attaquée à des questions essentielles pour le développement de l'Afrique, et a souligné qu'il continuerait à lui apporter cet appui.

25. Un participant a fait part de l'expérience de l'Éthiopie en ce qui concerne l'appui reçu pour renforcer sa capacité de mobilisation des ressources nationales, en mettant l'accent sur l'élargissement de l'assiette fiscale et sur l'amélioration de la gestion et de la transparence du système d'administration fiscale. L'intervenant a apprécié le soutien précieux reçu dans le cadre du sous-programme.

Réunions thématiques de la première journée

V. Renforcer la mobilisation des ressources internes pour accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable [point 5 de l'ordre du jour] ; Renforcer la coopération fiscale internationale pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures [point 6 de l'ordre du jour]

A. Introduction et Présentation

26. Deux interventions ont eu lieu concernant les points 5 et 6 de l'ordre du jour. M^{me} Sidzanbnoma Nadia Denise Ouédraogo, représentant la Section de l'analyse des politiques macroéconomiques a présenté une vue d'ensemble des perspectives macroéconomiques de l'Afrique, des principaux défis et opportunités de la région liés à la mobilisation des ressources nationales. Elle a mis en évidence plusieurs contraintes structurelles qui entravent la mobilisation des ressources nationales en Afrique, notamment la faiblesse de l'assiette fiscale, l'importance des pertes de recettes, le manque de profondeur des marchés de capitaux nationaux, les coûts d'emprunt élevés et les chocs extérieurs. Toutefois, elle a fait observer que les membres avaient encore des possibilités d'améliorer la mobilisation des ressources nationales, notamment en formalisant le secteur informel, en promouvant l'intégration régionale, en renforçant les marchés de capitaux nationaux, en attirant les investissements étrangers directs, en réformant l'architecture financière mondiale et en renforçant la coopération internationale en matière fiscale.

27. Le Chef de la Section de la gouvernance économique et des finances publiques du sous-programme a fait une présentation sur le point 6 de l'ordre du jour. Il a indiqué que le système actuel continuait à favoriser les intérêts des multinationales et à faciliter l'évasion fiscale et le transfert de bénéfices par le biais des prix de transfert et d'autres mécanismes, au détriment du potentiel en matière de ressources financières essentielles de l'Afrique. L'adoption historique de la Convention-cadre des Nations Unies sur la coopération fiscale internationale a offert à l'Afrique une occasion unique de garantir un système fiscal équitable. L'intervenant a souligné l'importance du leadership africain dans l'adoption de la convention et du soutien continu dans l'élaboration et la finalisation du mandat de la convention-cadre. Il a fait part de l'appui fourni par la CEA dans ce domaine sous la forme de supports de connaissances, de services de promotion et de conseil et d'une assistance technique sur les questions fiscales.

B. Débat

28. Des représentants ont échangé leurs données d'expérience et leurs points de vue et ont exprimé leurs remerciements pour les différents types d'aide reçus dans le cadre du sous-programme. M. Mulay Weldu Asegehegn, représentant l'Éthiopie, a remercié la CEA pour le soutien apporté à la réforme de la législation et de l'administration des droits d'accise dans son pays. Depuis la réforme, les recettes des droits d'accise du pays ont augmenté d'environ 75 %. L'Éthiopie a également bénéficié d'une assistance technique pour estimer le montant des dépenses nécessaires pour réduire les pertes de recettes.

29. M. Michael Kusi Appiah, représentant le Ghana, a mis en avant les conseils et l'appui dont le pays a bénéficié en matière de politique macroéconomique, de modélisation macroéconomique et d'utilisation de la

boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports. Il a demandé que la CEA continue à soutenir la recherche collaborative sur les politiques, le renforcement des capacités en matière de modélisation macroéconomique, la mobilisation des ressources nationales et les dépenses fiscales. M. Lewis Mwila, représentant la Zambie, s'est félicité de l'appui de la CEA en matière de modélisation macroéconomique. M. James Kiuma Maina, représentant le Kenya, a souligné l'importance de fiscaliser le secteur informel et de mettre en œuvre la transition numérique pour exploiter pleinement le potentiel de la mobilisation des ressources nationales.

30. M^{me} Salome Kingdom, représentant la République-Unie de Tanzanie, a fait part de la performance macroéconomique de son pays et a proposé quelques domaines d'action dans lesquels une approche unifiée de la mobilisation des ressources nationales et de la coopération en matière fiscale pourrait être mise en place. M. Musa Mammy Sesay, représentant la Sierra Leone, a remercié la CEA de son soutien à la gestion et à la viabilité de la dette, ainsi qu'à la mobilisation des recettes nationales depuis 2018.

31. Le Comité a reconnu que les pays africains devaient s'attaquer aux flux financiers illicites, recouvrer les impôts contournés par le transfert de bénéfices, mettre en œuvre des mécanismes solides de lutte contre le blanchiment d'argent et des mécanismes d'échange transparent d'informations, et exploiter le potentiel de la coopération internationale en matière fiscale sous les auspices des Nations Unies.

Réunions thématiques de la deuxième journée

VI. Les ressources privées intérieures au service des objectifs de développement durable [point 7 de l'ordre du jour] ; **Appui aux pays les moins avancés** [point 8 de l'ordre du jour] ; et **Cadre de financement national intégré pour une meilleure mobilisation des ressources intérieures** [point 9 de l'ordre du jour]

A. Introduction et présentation

32. Deux présentations ont été faites sur ces points de l'ordre du jour. L'Administratrice chargée de la Section de la planification du développement a attiré l'attention sur les défis propres aux pays africains les moins avancés, notamment la faible diversification des exportations, la faible mobilisation des ressources nationales, l'augmentation du fardeau de la dette, l'inadéquation des systèmes de protection sociale et l'accès insuffisant au financement du développement. Malgré les engagements pris au niveau mondial, notamment en ce qui concerne l'aide publique au développement et l'aide au commerce, les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs du Programme d'action de Doha sont restés limités. Elle a apprécié le soutien global apporté par la CEA aux pays les moins avancés au moyen de supports de connaissance, d'organisation de dialogues régionaux et de services consultatifs. Elle a indiqué que les outils phares tels que la boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports avaient aidé les pays à aligner leurs plans de développement nationaux sur les cadres mondiaux tels que les objectifs de développement durable et le Programme d'action de Doha. Pour protéger leurs intérêts, les pays les moins avancés d'Afrique doivent procéder à des réformes globales de la mobilisation des ressources nationales et tirer parti de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement.

33. M. Allan Mukungu, représentant la Section de la gouvernance économique et des finances publiques, a souligné les énormes déficits de financement dans le contexte des crises multiformes et de la lenteur des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Il a indiqué que les cadres de financement nationaux intégrés pourraient contribuer à promouvoir le développement durable et aider les pays à mobiliser diverses ressources financières, à améliorer la cohérence entre les politiques de financement, à aligner les instruments financiers sur les priorités nationales, à renforcer la collaboration avec les partenaires de développement, à gérer les risques dans un environnement financier complexe et à communiquer efficacement les besoins nationaux à la communauté internationale du développement. Attirant l'attention sur le soutien de la CEA dans ce domaine, il a insisté sur la nécessité d'assurer une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale, une gouvernance équitable et efficace de la dette mondiale, une marge de manœuvre budgétaire durable et de développer la capacité d'analyser les différentes possibilités de financement.

B. Débat

34. Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont fait part de leurs expériences en matière de macroéconomie et de gouvernance dans leur pays. M^{me} Pamela Mabunda, représentant le Mozambique, a fait part des défis économiques de son pays et des efforts en cours pour réduire son déficit budgétaire et diversifier l'économie. Elle a indiqué que le soutien de la CEA par le biais de la boîte à outils susvisée et du renforcement des capacités avait été déterminant. Elle a ajouté que la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement devrait permettre de promouvoir les chaînes de valeur et de renforcer l'économie traditionnelle.

35. M. Muksini Mkumba, représentant la République-Unie de Tanzanie, a attiré l'attention sur le succès que son pays a connu s'agissant d'aligner son plan de développement national sur les objectifs de développement durable, l'Agenda 2063 et le Programme d'action de Doha, avec l'appui de la CEA. Il a déclaré que son pays se concentrait sur les projets d'infrastructure, la mise en place d'une agriculture éclairée tenant compte des changements climatiques et les systèmes numériques de perception de recettes. Bien que son pays ait adopté des stratégies de financement novatrices telles que les prêts concessionnels et des modes de financement alternatifs des projets, il espère que la CEA lui apportera un soutien technique et lui recommandera les meilleures pratiques pour l'aider à atteindre ses objectifs.

36. Le Comité a mis l'accent sur un certain nombre de domaines critiques pour les pays les moins avancés d'Afrique, notamment la gouvernance, la viabilité de la dette et les réformes de l'architecture financière mondiale. Les participants ont souligné la nécessité de renforcer les capacités de négociation en vue de l'allègement de la dette et de créer des agences de notation africaines afin de réduire les coûts d'emprunt élevés et de défendre les intérêts des institutions financières africaines. Certains ont suggéré de renforcer la mobilisation des ressources nationales, de tirer parti des capitaux nationaux et d'encourager la solidarité internationale dans le cadre de la réforme financière.

37. Des représentants ont souligné l'efficacité de l'aide apportée aux pays les moins avancés pour leur permettre de sortir de cette catégorie, ainsi que pour améliorer le suivi et l'évaluation de l'aide publique au développement. Ils ont également souligné l'importance de la gouvernance et du leadership, ainsi que des mesures techniques et financières. Le Comité a par ailleurs mis en exergue le rôle de la jeunesse dans la gouvernance économique et politique, qui est déterminant pour le développement durable.

38. Des représentants ont fait part des progrès accomplis dans la mise en œuvre des cadres de financement nationaux intégrés avec l'appui de la CEA et ont souligné qu'ils souhaitaient continuer à bénéficier de cet appui pour une mise en œuvre efficace des cadres aux différents stades de l'adoption, de la conception et de l'exécution des plans d'action. Le Comité a souligné l'importance des dirigeants politiques dans la mise en œuvre des cadres de financement nationaux intégrés, l'inventaire des différentes options de financement, y compris le financement par le secteur privé, le renforcement des institutions et la promulgation d'une loi financière pour coordonner toutes les options de financement. L'importance d'une approche coordonnée associant tous les acteurs a été mise en avant.

39. M. Yobgomde Valentin Bouda, représentant le Burkina Faso, a souligné qu'il importait de procéder à la transition numérique du système fiscal pour améliorer la mobilisation des ressources nationales et a demandé l'aide de la CEA à cet effet. M. Yves Xavier Namboue Tchee Tie Bi, représentant la Côte d'Ivoire, a fait part de son expérience en matière de système fiscal automatisé et s'est déclaré prêt à partager les enseignements qu'il en a tirés avec les membres du Comité.

40. Des représentants ont souligné l'importance de la crédibilité du budget et des politiques de contrôle des dépenses pour une mise en œuvre efficace du cadre de financement national intégré. Le Comité a réaffirmé l'importance cruciale de l'appropriation par les pays des projets et d'un engagement politique fort et a exprimé sa ferme volonté de continuer à apporter son soutien dans ce domaine.

41. Le Comité a insisté sur la nécessité d'encourager la participation du secteur privé aux initiatives de développement durable. Les participants au débat ont souligné que la création d'un environnement favorable était cruciale pour la participation du secteur privé. Les politiques visant à encourager les investissements à long terme, telles que les exonérations fiscales, les modèles d'entreprise durables et novateurs, et l'instauration de partenariats avec le secteur privé et la société civile sont des éléments primordiaux.

42. La CEA a affirmé son engagement continu à offrir un soutien ciblé aux membres de la CEA sur la base des demandes spécifiques des pays par le biais d'activités de renforcement des capacités, d'appui technique et de son rôle mobilisateur. La création d'une agence africaine de notation, appuyée par l'Union africaine, a été présentée comme une initiative prometteuse pour renforcer l'autonomie financière, élargir les possibilités de financement privé national et réduire la dépendance à l'égard des mécanismes extérieurs.

VII. Présentation et adoption du programme de travail pour l'exercice biennal 2024-2025 [point 10 de l'ordre du jour]

43. La Directrice de la Division a présenté le programme de travail pour l'exercice biennal 2024-2025. Le Comité a examiné le programme de travail, qui a été adopté à l'unanimité.

VIII. Date et thème de la troisième réunion du Comité de la gouvernance économique [point 11 de l'ordre du jour]

44. Après avoir longuement discuté de la date et du thème de la troisième réunion du Comité de la gouvernance économique, ce dernier a décidé qu'elle se tiendrait au deuxième trimestre 2026 sur le thème « Politiques macroéconomiques pour la transformation structurelle et la croissance durable en Afrique ».

IX. Questions diverses [point 12 de l'ordre du jour]

45. Aucune autre question n'a été soulevée.

X. Présentation des rapports par le Rapporteur du Bureau [point 13 de l'ordre du jour]

A. Principaux points de la réunion de deux jours du Comité

46. Le Comité a reconnu l'importance et la pertinence du thème de la deuxième réunion pour tirer parti des possibilités offertes par la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement.

47. Le Comité a pris note de l'instabilité macroéconomique qui prévaut, de l'augmentation des niveaux d'endettement et des marges de manœuvre budgétaires réduites, qui sont le résultat de plusieurs problèmes auxquels l'Afrique se heurte alors qu'elle s'efforce d'assurer une reprise économique et un développement inclusif et durable pour tous, à savoir la diminution des recettes fiscales, l'augmentation des dépenses publiques et d'importants déficits de financement.

48. Le Comité a souligné l'importance de la croissance économique pour combler le déficit de financement et permettre l'investissement dans des infrastructures critiques en vue d'un développement inclusif et durable pour tous.

49. Le Comité a souligné que des dirigeants africains forts et un suivi efficace des progrès accomplis étaient indispensables pour favoriser la croissance économique tant attendue et une transition durable et juste.

50. Le Comité a reconnu l'importance de la mise en place d'une fiscalité informatisée et progressive pour élargir l'assiette fiscale et mobiliser pleinement les ressources nationales. Il a souligné qu'il importait d'évaluer régulièrement les coûts et les avantages des mesures d'incitation fiscale pour mettre fin aux pertes de recettes.

51. Le Comité a souligné la nécessité d'améliorer la capacité de négociation pour donner plus de poids à la région en matière de mobilisation des ressources nationales, de financement durable et de transition numérique de l'administration fiscale afin d'améliorer la gestion des finances publiques. Il a également souligné l'importance du renforcement des capacités en matière de conversion de la dette en investissements écologiques et d'autres mesures de financement de l'action climatique.

52. Le Comité a souligné l'importance de veiller à ce qu'une architecture de gouvernance économique solide soit créée pour financer le développement en Afrique.

53. Le Comité a également souligné combien il était important de réformer l'architecture financière mondiale afin de protéger les intérêts de l'Afrique et de combler le déficit de financement.

54. Le Comité a reconnu qu'il était important de tenir compte de la démographie de l'Afrique, en particulier de l'importante population de jeunes, lors de la conception et de la mise en œuvre de solutions pour le développement durable.

55. Le Comité a pris note des principaux domaines d'action, des principales réalisations, des résultats attendus pour 2024-2025, des défis, des opportunités et des modalités des résultats attendus pour la Division des politiques macroéconomiques, des finances et de la gouvernance dans le contexte des priorités et des besoins mondiaux, régionaux et nationaux.

56. Le Comité a pris note des progrès accomplis en matière d'analyse macroéconomique, de planification du développement, de gouvernance économique et de finances publiques, ainsi que de financement privé dans le cadre du sous-programme, et s'est félicité des activités visant à aider les pays à assurer une bonne gouvernance économique, une situation macroéconomique solide et un développement inclusif pour tous.

57. Le Comité a reconnu et apprécié le soutien qu'il a reçu dans le cadre du sous-programme en matière de fiscalité, de gestion de la dette, de cadres financiers nationaux intégrés, de financement privé, de flux financiers illicites, de dépenses fiscales et de boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports. Il a noté qu'il était important de continuer à apporter ce soutien.

58. Le Comité a exprimé sa ferme volonté de contribuer à la stabilité macroéconomique, à une gouvernance économique solide, à une planification intégrée et à des stratégies de financement en partenariat avec les responsables du sous-programme.

B. Recommandations

59. Le Comité a recommandé aux membres de la CEA :

a) De poursuivre leurs efforts visant à améliorer la mobilisation de leurs ressources intérieures par le biais d'une administration fiscale efficace et efficiente ;

b) D'investir dans la transformation numérique afin d'améliorer l'efficacité de l'administration fiscale, le respect des règles et la gouvernance ;

c) D'investir dans l'architecture institutionnelle pour assurer une gouvernance économique solide et des dépenses publiques efficaces ;

d) D'assurer un leadership politique dans le suivi efficace des progrès accomplis pour obtenir la croissance économique tant attendue et une transition durable et juste ;

e) De tirer parti des plateformes nationales, régionales et mondiales pour remanier l'architecture financière mondiale et utiliser le potentiel de la coopération internationale en matière fiscale, sous les auspices des Nations Unies et de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, afin d'adopter une approche concertée du financement du développement durable.

60. Le Comité a également recommandé à la CEA :

a) De continuer d'apporter son soutien dans les domaines thématiques de chacune des quatre Sections du sous-programme, à savoir la politique macroéconomique, la planification du développement, les finances et la gouvernance économique, et le renforcer ;

b) De continuer d'appeler à la représentation et au leadership de l'Afrique dans les plateformes régionales et mondiales ;

c) De soutenir les pays africains dans l'élaboration d'une approche unifiée du financement du développement, en particulier lors de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement prévue en 2025 ;

d) D'appuyer la mise en œuvre des engagements régionaux et mondiaux afin de garantir aux pays africains un système de financement inclusif.

XI. Clôture de la réunion [point 14 de l'ordre du jour]

61. Dans ses observations finales, le Président a remercié les représentants pour la discussion active et leur participation à l'examen des principales questions et des principaux défis auxquels les pays africains se heurtent dans le financement de leur développement. Il a fait observer que les recommandations et les orientations solides sur une approche unifiée des pays africains en matière de politique macroéconomique, de gouvernance et de financement durable les aideraient à s'assurer un avenir meilleur.

62. Le Président a exprimé le souhait que le Bureau s'engage effectivement à fournir des orientations pour que l'appui fourni aux membres de la CEA et à d'autres parties prenantes aboutisse à des résultats efficaces. Il a souligné qu'il communiquerait régulièrement avec le Bureau au sujet de plusieurs questions thématiques relevant du sous-programme pendant toute la durée de son mandat.

63. Le Président a exprimé ses sincères remerciements pour le travail effectué par le secrétariat du Comité dans l'organisation de sa deuxième réunion. Il a ensuite déclaré la réunion close.
